



CHAUFFERIE AU BOIS DÉCHIQUETÉ SERRA-DI-SCOPAMENA – CORSE-DU-SUD



Corse Serra-di-Scopamena (2A)

Bénéficiaire

Commune de Serra-di-Scopamena

Partenaire financier

Direction régionale de l'ADEME de Corse

Coût (HT)

Investissement : 301 263 €HT dont :

Chaudière bois : 181 137 €HT
Plate forme stockage des plaquettes+
broyeur : 100 000 €HT
Production solaire : 20 126 €HT

Aides ADEME Fonds chaleur :

Chaudière bois : 118 046 €HT
Plate forme stockage des plaquettes +
broyeur : 35 008 €HT
Production solaire thermique : 7 000 €HT

Bilan en chiffres

- mix énergétique : 100 % biomasse
- 21 t/an de CO₂ évitées
- combustibles : 55 t/an de plaquettes forestières
- 7 tep/an substituées par la biomasse
- 10 m² de capteurs solaires thermiques
- emplois créés : approvisionnement, exploitation et maintenance assurés par le technicien de la commune

Date de mise en service

Novembre 2017

Pourquoi agir ?

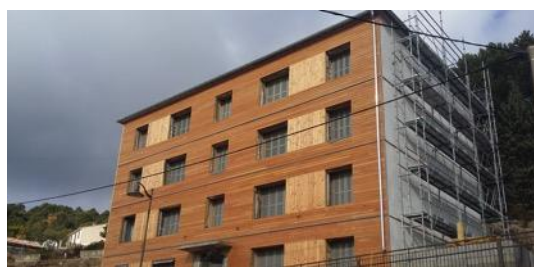
Serra-di-Scopamena est un petit village situé dans la micro-région de l'Alta Rocca en Corse-du-Sud à une altitude de 900 mètres environ. Il compte une centaine d'habitants à l'année.

La commune dispose d'un bâtiment construit dans les années 1950, qui a abrité la gendarmerie jusqu'au début des années 2000. La municipalité l'a ensuite récupéré pour en faire 6 logements, le local de la Poste et une classe de maternelle (785 m² de surface). Toutefois, aucune rénovation n'ayant été réalisée à cette époque, le bâtiment se dégradait rapidement. Par ailleurs, le montant élevé de la facture de chauffage et d'ECS (production gaz) pesait fortement sur le budget des foyers.

En 2012-2013, la municipalité a eu connaissance de l'appel à projets « 25 chaufferies bois pour la Corse » de l'ADEME et de la Collectivité Territoriale de Corse (via l'Agence d'Aménagement durable, de Planification et d'Urbanisme de la Corse) assurant un accompagnement technique et financier pour ce type de projets. La commune a alors initié un vaste programme représentant près d'un million d'euros d'investissements, intégrant l'isolation par l'extérieur du bâtiment, le changement des fenêtres et volets, la mise en place d'une chaufferie au bois déchiqueté et de panneaux solaires thermiques pour l'ECS. Pour la partie réhabilitation thermique, la commune a également reçu le soutien de la Préfecture de Corse au travers du Fonds de Soutien pour l'Investissement Local (FSPIL) et de la Caisse des dépôts et consignation par un crédit à 0 %.

Un mini-réseau vers le gîte d'étape situé à 10 mètres de la chaufferie a également été préinstallé, pour couvrir, plus tard, les besoins importants d'eau chaude sanitaire l'été.

La commune a également décidé de produire elle-même le bois-énergie en exploitant les parcelles communales boisées. Elle a fait l'acquisition d'un broyeur et a construit une plateforme pour le séchage des plaquettes forestières (voir aussi Focus).



Présentation et résultats

La chaufferie :

La chaufferie comprend une chaudière bois Hargassner de 50 kW ainsi qu'une chaudière d'appoint/secours au gaz. Un ballon solaire est relié à 10 m² de capteurs thermiques pour compléter la production d'eau chaude sanitaire pendant la saison de chauffe et l'assurer en intégralité hors saison de chauffe.



Les besoins en eau chaude sanitaire sont couverts par la chaudière de 50 kW et par des panneaux solaires thermiques.

Caractéristiques du combustible :

55 t/an de plaquettes forestières seront consommées par la chaudière. Leur humidité doit être d'environ 20 %. Elles sont produites par la commune à partir des bois du territoire (voir Focus).

Stockage :

Le silo attenant à la chaufferie est équipé d'un dessileur rotatif et dispose d'une capacité de 40 m³. Il assure une autonomie pour la moitié de la saison hivernale.

Facteurs de reproductibilité

Pour soutenir les projets de chaufferies bois, l'Agence d'Aménagement, d'Urbanisme et de l'Energie de la Corse (AUE) et l'ADEME mettent en œuvre des programmes d'aides cofinancés par l'Europe (FEDER), le CPER et EDF. L'appel à projets « bois-énergie 2016 » a permis de sélectionner 2 projets de réseaux de chaleur bois à Corte et Fiumorbu (4 MW au total). L'appel à projets 2017 doté de 2 M€ de budget pourraient permettre de concrétiser des projets à Livia, Munaccia d'Audè, Sartè et Aleria. Un poste d'animateur bois-énergie a été mis en place au sein de la coopérative Silvacoop pour faire émerger d'autres projets entre 2017 et 2019.

“

Louis Rocca Serra,
1^{er} adjoint au Maire de Serra-di-Scopamena

« Avant de se lancer dans un projet de chaufferie bois, il est important d'aller voir des installations. Cela permet de mieux cerner les besoins d'équipements. Par exemple, nous avons prévu au départ un hangar de stockage du bois alors que finalement une aire bétonnée recouverte d'une bâche spéciale est une solution adaptée à notre situation. Par ailleurs, il me semble indispensable pour une petite collectivité comme la nôtre d'être accompagnés par un assistant à maîtrise d'ouvrage pendant toute la durée du projet pour réaliser le montage financier, le suivi administratif et bien sûr la vérification technique. Le soutien technique et financier de l'ADEME et de l'Agence d'aménagement, d'urbanisme et d'énergie de la Corse nous est aussi très utile. »

”

Focus

La commune de Serra-di-Scopamena a créé une association foncière pastorale qui regroupe les propriétaires dont les terres non exploitées sont envahies par le maquis. L'association a pour objectif de valoriser ces parcelles plantées d'oliviers, de châtaigniers ou de chênes pour les nettoyer, les clôturer en vue d'une activité d'élevage et de transformer le bois en plaquettes forestières pour les chaufferies. L'association a donc investi dans un broyeur et dans une aire de stockage et séchage du bois. Elle a été soutenue financièrement par l'ADEME.

La plateforme de stockage de bois est un outil intercommunal qui doit servir pour les autres projets de chaufferies bois du territoire.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Site internet de l'ADEME
www.ademe.fr
- Page web du projet de rénovation énergétique et chaufferie bois de Serra-di-Scopamène (Atelier RnB Architecture et Design)
- Le site de l'ADEME en Région
www.corse.ademe.fr

CONTACTS

- Commune de Serra-di-Scopamène
Tél : 04 95 78 60 13
- ADEME Corse
Tél. : 04 95 10 57 55 / christophe.legrand@ademe.fr



L'ADEME est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire, et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.



@ademe

www.ademe.fr

Référence ADEME : XXXXXX / Mois et année

